

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Âmes sœurs. Une tradition de plus de 380 ans se poursuit

Québec, le 23 novembre 2022.- Ce mercredi 23 novembre 2022, les équipes du **Monastère des Augustines** et du **Pôle culturel du Monastère des Ursulines** se sont réunies pour la signature d'un **acte d'amitié**. Ce geste à la fois symbolique et concret, se voulait une façon de poursuivre l'engagement ainsi que la belle tradition d'amitié et d'entraide, perdurant depuis plus de 380 ans, entre les communautés des **Ursulines** et des **Augustines**. Pour tout démystifier de cette histoire d'amitié, le public est invité à se procurer le tout nouveau passeport **Âmes sœurs** qui donne accès aux deux musées à un tarif avantageux. Ainsi, les visiteurs pourront découvrir les deux vitrines présentant des archives et des artefacts inusités dont on parle dans la série télévisuelle et le balado du même nom et qui n'ont jamais été présentés, pour la plupart, au grand public jusqu'à ce jour.

#### Documentaire Âmes sœurs

Ces initiatives soulignent la sortie du documentaire **Âmes sœurs**. Des documents inédits, des témoignages de religieuses et de savoureuses anecdotes sont désormais à la portée de tous dans cette série originale animée par la journaliste et médiatrice culturelle Catherine-Ève Gadoury et l'historienne Mélanie Lafrance. Ensemble, elles s'intéressent à l'amitié entre les Ursulines et les Augustines, revisitant au passage près de 400 ans d'histoire. Cette série, qui est disponible sur [Savoir média](#) depuis juin dernier, a été imaginée par mesdames Sophie Limoges, directrice générale du Pôle culturel du Monastère des Ursulines et Josée Laurence, directrice générale du Monastère des Augustines.

« *Il nous aurait fallu une exposition complète pour présenter toute la richesse des collections et des objets conservés dans nos archives respectives témoignant de cette grande histoire d'amitié.* » affirmait Sophie Limoges.

« *Cette histoire entre les deux communautés religieuses se traduit maintenant de belles façons par les riches relations professionnelles et amicales entre les équipes du Pôle culturel du Monastère des Ursulines et du Monastère des Augustines.* » déclarait Josée Laurence.

#### Vitrines d'artefacts et d'archives inusités

Les équipes des deux institutions ont créé deux vitrines pour chacun des musées pour qu'amateurs d'art, d'histoire et de patrimoine puissent y voir les lettres et les photos témoignant de cette amitié et solidarité indéfectible au fil des ans. Le public aura accès à ces vitrines au **Musée du Monastère des Augustines** et au **Musée du Pôle culturel du Monastère des Ursulines** jusqu'au 26 février 2023.

#### Passeport Âmes sœurs

Ainsi, pour permettre à tous d'y avoir accès au moindre coût possible, les visiteurs pourront bénéficier du passeport **Âmes sœurs. Deux monastères, deux musées, une amitié**. Ce passeport permettra à tous, petits et grands, de découvrir l'histoire captivante de ces deux communautés religieuses féminines. Pour profiter de cette offre à durée illimitée, il suffit de présenter la facture ou le billet d'entrée obtenu lors de votre visite à l'un des deux musées et vous obtiendrez un rabais de 50% sur l'accès au musée de la deuxième institution. Cette offre est applicable seulement au Musée du Monastère des Augustines et au Musée du Pôle culturel du Monastère des Ursulines.

Rappelons que le 1<sup>er</sup> août 1639, trois Augustines et trois Ursulines débarquent à Québec pour apporter leur aide au développement de la jeune colonie. C'est le point de départ de l'œuvre de ces religieuses, soit les Augustines hospitalières qui ont soigné tant de malades et les Ursulines enseignantes qui ont instruit plusieurs générations d'étudiantes. Depuis, elles entretiennent une relation d'amitié indéfectible. Elles scellent le tout par un acte d'union le 8 février 1651, afin de « Conserver une perpétuelle et indissoluble union et charité entre les deux communautés. » Elles renouvellent cet acte à plusieurs reprises au fil des siècles, dont le 31 juillet 2015 à l'occasion du 375<sup>e</sup> de l'arrivée des fondatrices des deux communautés.

**Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.**

-30-

Source : [monastere.ca/fr/landing/177-ames-soeurs-177](http://monastere.ca/fr/landing/177-ames-soeurs-177) [PoleCulturelDesUrsulines.ca/ames-soeurs/](http://PoleCulturelDesUrsulines.ca/ames-soeurs/)

Contact de presse : Claudie Bérubé (418) 801.7663 | [cberube@strategies-b.com](mailto:cberube@strategies-b.com)